

L'épiscopat américain soutient un nouveau projet de loi pour corriger les défauts de l'ObamaCare

Author : Rédaction RC

Categories : [Obamacare vs. catholiques](#)

Date : 22 mai 2010



La loi réformant le système de la santé aux États-Unis, votée le 22 mars et promulguée le 23 par **Obama**, est défectueuse quant au financement du remboursement de l'avortement – qu'elle permet –, au respect de la cause de conscience – qu'elle ne garantit pas – et au traitement équitable des travailleurs immigrés. Cela, les évêques l'ont toujours soutenu depuis le début du processus législatif, et le décret présidentiel (*Executive Order*) obtenu par le député **Bart Stupak**, ne modifiera en rien l'application de la loi – cela, les évêques l'ont aussi soutenu. Le cardinal **Daniel DiNardo**, archevêque de Galveston-Houston (Texas) et président de la Commission épiscopale des activités pro-vie, a écrit, le 20 mai, à tous les membres de la Chambre des Représentants, pour leur demander de soutenir un projet de loi visant à réformer, dans le bon sens, le **Patient Protection and Affordable Care Act (PPACA)**, le nom officiel de la loi **ObamaCare**.

Ce projet de loi (**H.R. 5111**) élaboré par le député Républicain évangélique **Joseph Pitts**¹ (Pennsylvanie) et le député Démocrate catholique (Illinois)

Dan Lipinski², a déjà obtenu le soutien de 91 autres députés.

Ce projet de loi, selon le cardinal **DiNardo**, présente 5 avantages :

- 1. Il confirme que tous les crédits autorisés ou dévolus dans le cadre du **PPACA** ne financeront pas l'avortement.
- 2. Il interdit tout financement fédéral visant à subventionner des assurances-santé prévoyant le remboursement de l'avortement.
- 3. Il restaure la clause de conscience pour les personnels de santé se refusant à pratiquer l'avortement.
- 4. Il confirme que toutes les lois des États restreignant l'avortement ou le remboursement de l'avortement seront maintenues.
- 5. Il clarifie une disposition du **PPACA** en confirmant que les lois restreignant l'avortement ou son remboursement, et que les lois garantissant la clause de conscience seront toutes maintenues.

« Les efforts visant à s'assurer que notre système de santé servira authentiquement la vie, la santé et la

conscience de tous, seront le but législatif des évêques catholiques dans les mois à venir »

souligne le cardinal **DiNardo** dans sa lettre.

Une nouvelle bataille en perspective...

1. **Pitts** avait été l'initiateur avec le député Démocrate catholique **Bart Stupak** (Michigan) de l'amendement

Bart/Pitts au projet de loi de la Chambre Basse qui reprenait essentiellement les dispositions de l'amendement **Hyde** : pas de financement fédéral pour le

remboursement de l'avortement. L'amendement fut voté par la Chambre Basse mais non repris par le Sénat et ne figure pas dans la version définitive du **PPACA**.

Stupak, qui a fait savoir qu'il ne solliciterait pas sa réélection en novembre dernier, n'est donc pas à l'origine de ce nouvel amendement.

2. **Dan Lipinski** est le seul député Démocrate de l'Illinois à ne pas avoir voté le **PPACA** précisément parce qu'il prévoyait

le remboursement de l'avortement sur fonds fédéraux.

